UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
Secrétariat général

5 octobre 2001

Aux Membres du Secteur du développement de l'UIT

Réf.: DM-166
Contact: Abdelkrim BOUSSAID
Tél.: +41 22 730 5900
Fax: +41 22 730 5484
A. élec.: boussaid@itu.int

Objet: **Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-02), Istanbul (Turquie), 18-27 mars 2002**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, suite à l'aimable invitation du Gouvernement de la Turquie, le Conseil a décidé, à sa session de 2001, que, conformément aux dispositions du numéro 42 de la Convention de l'UIT, la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-02) se tiendrait à Istanbul (Turquie), du 18 au 27 mars 2002. Le projet d'ordre du jour de la Conférence figure dans la Résolution 1184 (Annexe 1).

J'ai le grand plaisir de vous inviter, par la présente, à envoyer vos représentants à la CMDT-02.

Afin que les dispositions voulues puissent être prises pour la Conférence, je vous invite à me faire savoir avant le **1er décembre 2001** si vous avez l'intention d'y participer, et dans l'affirmative, de me faire part de vos besoins concernant les documents préparatoires de la Conférence en renvoyant à cet effet l'Annexe 2 de la présente lettre dûment remplie.

Je vous prie, par la présente, de bien vouloir soumettre dès que possible vos contributions pour les travaux de la Conférence. Les délais imposés par la traduction des documents en six langues nous obligent à vous demander de faire en sorte que vos contributions arrivent au Secrétariat de l'UIT avant le **8 janvier 2002**. Un complément d'information sur la CMDT-02 vous sera fourni prochainement par le biais d'une circulaire administrative.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Yoshio Utsumi

Yoshio UTSUMI
Secrétaire général

Annexes: 2

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CONSEIL

GENÈVE — SESSION 2001 — (18 - 29 JUIN)

Document C2001/120-F
29 juin 2001
Original: français

RÉSOLUTION 1184

(approuvée à la quinzième séance plénière)

Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-02)

Le Conseil,

considérant
la Résolution 77 (Kyoto, 1994) sur les conférences futures de l'Union qui, dans son point 1.6, dispose que la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-02) devrait avoir lieu dans le courant du premier trimestre 2002,

se félicitant
de l'invitation du Gouvernement de la Turquie,

décide
1 que la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-02) sera convoquée à Istanbul (Turquie) pour une durée de dix jours , du 18 au 27 mars 2002;
2 d'inviter les participants à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-02) à accorder une attention particulière au problème de la "réduction **de la fracture numérique**";
3 d'adopter le projet d'ordre du jour tel qu'exposé dans l'Annexe A, sous réserve de la consultation des Etats Membres de l'Union en application du numéro 213 de la Convention de l'UIT,

charge le Directeur du Bureau de développement des télécommunications
d'élaborer un projet de lignes directrices concernant la préparation de la CMDT-02 et de les annexer à l'invitation à participer à cette Conférence,

charge le Secrétaire général
1 d'arrêter toutes les mesures nécessaires à la convocation et à la tenue de la Conférence;
2 de communiquer la présente Résolution à toutes les organisations internationales et régionales concernées.

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone +41 22 730 51 11
Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56
Gr4: +41 22 730 65 00

Télex 421 000 uit ch
Télégramme ITU GENEVE

E-mail: itumail@itu.int
http://www.itu.int/

ANNEXE A

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA CMDT-02

I Evaluation de la mise en oeuvre des Résolutions et Recommandations de la CMDT-98:

examen des principales activités entreprises dans le cadre du Plan d'action de La Valette (VAP)

a) Programmes du Plan d'action de La Valette (VAP)

b) Rapport du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications

c) Programme spécial en faveur des PMA

d) Assistance directe et exécution des projets de coopération technique dans le cadre d'accords avec le PNUD et d'autres sources de financement

e) Rapport de la Commission d'études 1

f) Rapport de la Commission d'études 2

II Questions de politique générale et de stratégie

a) Rapport sur l'état de développement des télécommunications dans le monde

b) Examen des propositions relatives à la réforme du Secteur de développement des télécommunications

c) Contributions des réunions préparatoires régionales à la CMDT-02

d) Examen des résultats des colloques à l'intention des organismes de réglementation

e) Examen des résultats du troisième Forum mondial des politiques de télécommunication (Genève, 2001)

f) Plan stratégique pour le Secteur du développement des télécommunications

III Questions opérationnelles et techniques

a) Accès universel et technologies de l'information et de la communication

b) Politiques, réglementation et aspects économiques du développement des télécommunications

c) Développement des ressources humaines et renforcement des capacités

d) Développement des infrastructures et introduction des nouvelles technologies et de nouveaux services

e) Programme spécial en faveur des PMA

IV Mécanismes de mise en œuvre

a) Cadre de travail (programmes, projet de déclaration, commissions d'études, etc...

b) Mobilisation des ressources

c) Partenariats stratégiques

d) Coopération internationale

e) Mesures spécifiques en faveur des PMA

V Mécanismes de fonctionnement interne

a) Moyens pour la fourniture rapide et efficace des produits et services du BDT

VI Réunion spéciale sur la réduction de la fracture numérique

a) Situation actuelle dans les pays en développement

b) Plan à court terme pour réduire la fracture numérique

c) Plan à long terme pour réduire la fracture numérique

ANNEXE 2

CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-02)

(Istanbul (Turquie), 18-27 mars 2002)

MEMBRE DE SECTEUR: [ ]

Nombre probable de participants : [ ]

DOCUMENTS DE LA CONFÉRENCE

CONTRIBUTIONS POUR LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE

Nous avons l'intention de soumettre des contributions **OUI / NON** *(rayer la mention inutile).*

Elles comprendront environ **3 ou 4 pages** et seront disponibles sous forme électronique.

Elles seront rédigées en **ARABE/CHINOIS/ANGLAIS/FRANÇAIS/RUSSE/ESPAGNOL** *(rayer les mentions inutiles).*

Elles parviendront au Secrétariat le ..... et le 8 janvier 2002 au plus tard

DOCUMENTS REQUIS

Nous souhaitons recevoir les documents de la Conférence en: arabe chinois anglais français russe espagnol *(rayer les mentions inutiles)*

Adresse à laquelle ces documents doivent être envoyés:

_____

_____

_____

_____

(Lieu) (Date) (Signature)

A retourner avant le **1er décembre 2001**:

Union Internationale des Télécommunications
Bureau T.501

1211 GENEVE 20 / Suisse

Fax: +41 22 730 5484